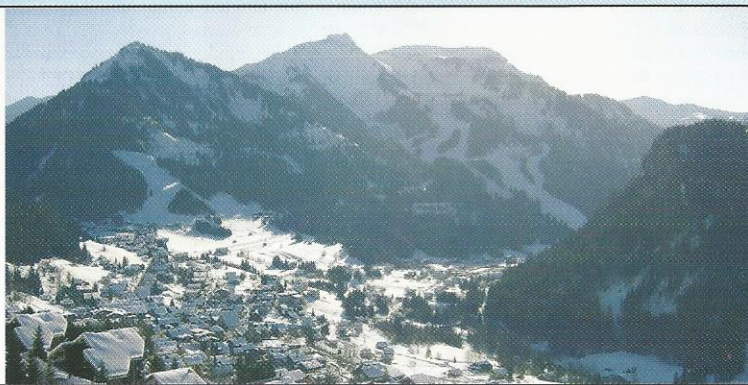


# Entre nous

N°63

Mars 2006



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHATEL

Site Internet : [www.residentschatel.com](http://www.residentschatel.com) - Courriel : [residentschatel@residentschatel.com](mailto:residentschatel@residentschatel.com)

Site Internet du Val d'Abondance : [valdabondance.com](http://valdabondance.com)

## Le Mot du Président

Votre association se porte bien et vous pourrez en juger à la lecture du compte rendu de son Assemblée Générale dans ces colonnes. Elle a rassemblé environ cent cinquante participants et a donné lieu à l'issue des opérations statutaires inscrites à l'ordre du jour, au débat habituel avec Philippe THOULE, Maire de Châtel.

Ce débat, mené dans le climat emprunt de respect mutuel, n'excluant pas notre détermination et ne souffrant d'aucune censure dans les questions évoquées, est également relaté dans le compte rendu que vous trouverez dans ce bulletin. Ce débat a mis en exergue la nécessité pour la station de satisfaire tous les types de clientèle, pour autant qu'ils correspondent à la philosophie d'un village de moyenne montagne qui entend conserver ou retrouver son âme ! Cela dit, cette diversité est indispensable au développement harmonieux de la station qui nous est chère et les randonneurs aspirant au calme, les vététistes, les skieurs, les surfeurs, les piétons, les amateurs de sensations tels les pratiquants du parapente et du Fantastique doivent tous y trouver leur bonheur !

Cela est aussi valable pour notre Association, elle doit refléter la même diversité dans son audience, c'est en effet la condition essentielle de son rayonnement et de sa pérennité. C'est de cette diversité qu'elle doit tirer sa richesse.

Bonne Lecture.

Gérard VAN LOO  
Président

## The President's message

Our association is going well, as you will see for yourself when you read the attached minutes of our annual general meeting. About 150 members gathered for this event and after the statutory details on the agenda were dealt with, it gave rise to the usual debate with Philippe THOULE, Châtel's Mayor.

This debate, which is also related in the report you will find in this bulletin, was led in an atmosphere of mutual respect, which didn't exclude our determination and which didn't suffer from any censorship in terms of the questions addressed. It highlighted the necessity for the resort to cater for all types of visitors, so long as they correspond to the philosophy of a mountain village, which intends to preserve or find its soul! That said; this diversity is vital to the harmonious development of our well-loved resort. Ramblers looking for peace and quiet, surfers, pedestrians and lovers of sensational sports such as hang-gliding and «Fantastique?» must all find satisfaction here.

The same goes for our Association. It must reflect the same diversity in its membership. Indeed it is the essential condition for it to shine and live long. This diversity must be the source of our strength

Gérard VAN LOO  
President

## COTISATION 2006

LA COTISATION POUR 2006 RESTE INCHANGÉE PAR RAPPORT A L'ANNEE DERNIERE, soit 18 € que vous voudrez bien nous faire parvenir rapidement par chèque à l'ordre de :

ASSOCIATION AMICALE DES RESIDENTS DE CHATEL  
en mentionnant votre nom – prénom – n° d'adhérent – adresse de votre domicile adresse complète à CHATEL  
à envoyer à l'A.A. R.C. 161 chemin de l'Etringa - 74390 CHATEL  
Nous remercions d'avance les adhérents concernés de remplir leur engagement.

Le Trésorier

## COMPOSITION DES MEMBRES DU COMITE

Lors de la réunion du Comité du 30.12.2005,  
ont été votés au Comité :

Albert FLANDIN	<b>Président d'honneur</b>
	<b>Bureau</b>
Gérard VAN LOO	<b>Président</b>
Patrick HAMEL	<b>Vice Président</b>
Christiane SIFFER	<b>Vice Présidente et secrétaire</b>
Lucien LUCAS	<b>Trésorier</b>
	<b>Administrateurs</b>
Monique SÉGAL	<b>Trésorière Adjointe</b>
Jean Louis WACHÉ, Georges SÉGAL, Alain FOUROT, Claude HINDRYCHX	

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 28 Décembre 2005

Gérard VAN LOO, Président, souhaite la bienvenue à toute l'assistance, relativement nombreuse, environ 150 personnes, qui se sont déplacées, malgré le changement d'horaire. Il explique que nous ne pouvions pas avoir la salle à 18 heures, comme les autres années, car l'Office du Tourisme avait prévu des activités dans cette salle l'après midi. Il présente à l'assistance le programme de cette soirée, nommé un Président de séance, Patrick HAMEL, Vice Président de l'AARC, ainsi que 2 scrutateurs MM ROQUE et FOUROT. Il excuse J.F VUARAND, qui était appelé à l'aéroport de GENEVE pour accueillir un journaliste de la télévision, ainsi que Mr Christian RUFFET grippé.

### RESOLUTION 1 – RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

La situation de l'Association est réconfortante à la fin de cet exercice. C'est en effet la première fois depuis plusieurs années que les nouvelles adhésions compensent largement les départs. Au 30 septembre nous étions 585 adhérents – les départs se composent essentiellement des personnes qui revendent leur appartement et d'autres qui, un peu par négligence, où qui ne voient plus ce que peut apporter notre association, quittent l'AARC. Cette année nous avons une soixantaine de nouvelles adhésions. Nous avons signé une convention de partenariat avec la SAEM concernant la facturation des forfaits. La formule qui avait été adoptée les années précédentes, en ce qui concerne les forfaits saison Châtel ne pouvait plus l'être légalement, les raisons en ont été largement explicitées dans nos différents bulletins de l'année 2005. Pour les forfaits séjour, il est toujours accordé une réduction de 15% pour les loueurs. Il n'est nullement obligatoire d'adhérer à notre Association pour obtenir les 25% de réduction sur les forfaits saison, car toute personne peut obtenir cette réduction à condition qu'elle s'engage à prendre son forfait saison avant le 15 décembre. Le « plus » apporté par la convention de partenariat à nos adhérents est l'obtention de cette remise quelle que soit la date d'achat du forfait.

Actuellement c'est le site Internet de l'AARC qui reste le meilleur moyen de nous joindre, car la boîte postale n'existe plus. Nous avons une adresse aux Tavallons, mais cette dernière n'est qu'une adresse postale servant au transfert du courrier chez notre trésorier. Il est fortement déconseillé de déposer un courrier dans cette boîte aux lettres, car elle n'est relevée que lors de la présence d'un membre du comité dans la station.

Le Président fait appel à toute personne qui aurait des compétences et des idées pouvant favoriser la bonne marche et l'animation de l'AARC. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues...Un adhérent propose d'organiser quelques sorties en montagne au mois de juillet. Il s'agit de M. Joseph HORVATH, lui-même président d'une Association de randonneurs et titulaire de toutes les compétences officielles pour assurer ce type d'activités.

L'Assemblée après avoir entendu l'exposé, approuve le rapport moral du président à l'unanimité, moins une abstention.



## RESOLUTION 2 – RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU CONTROLEUR AUX COMPTES.

La parole est donnée à Monsieur BERTRAND, commissaire aux comptes, qui a pu disposer de toutes les pièces comptables et d'une comptabilité justifiant les opérations effectuées par le trésorier ainsi que le détail des comptes. Il nous invite à approuver les comptes 2004/2005 tels qu'ils nous sont présentés.

Le rapport financier du trésorier figure dans le dernier bulletin, Gérard VAN LOO donne quelques renseignements supplémentaires sur ce rapport financier, et il remercie le trésorier Lucien LUCAS, pour son travail sérieux et professionnel. Les bulletins trimestriels se font, à présent, en couleur, ce qui explique l'augmentation du poste impression du bulletin.

**L'assemblée après avoir entendu le rapport financier et le rapport du contrôleur aux comptes donne quitus au trésorier pour sa gestion, à l'unanimité.**

**Le montant de la cotisation pour l'année 2006 restera à 18 €.**

## RESOLUTION 3 – RENOUELEMENT DES MEMBRES DU COMITE

3 administrateurs voient leur mandat à échéance, il s'agit de Mme SÉGAL, Mr Patrick HAMEL, et Alain FOUROT.

**Le renouvellement des mandats de Mme SÉGAL, M. HAMEL et FOUROT est accepté à l'unanimité.**

L'arrivée de Mr Philippe THOULE, Maire de Châtel, est saluée par le Président. Mr THOULE remercie Mr VAN LOO de l'avoir invité à notre Assemblée Générale, et il est toujours très heureux de rencontrer les résidents. Cette année, tout le monde est content, car la neige est tombée, et nous avons des conditions excellentes. Il entend quelques doléances de la part des résidents, en ce qui concerne le déneigement, le stationnement des voitures, les trottoirs et routes glissantes... Mais la mairie ne peut pas mettre un employé derrière chaque flocon de neige, la glisse s'est le sport de la montagne, on glisse sur les pistes, sur les trottoirs sur les escaliers etc.... Des efforts sont faits, mais quand on vient en montagne c'est pour la neige.

Certaines résidences ne déneigent pas leurs parkings, un exemple est cité... « Le Soli » ce sont des contraintes financières, mais c'est une obligation. D'autant plus que cette carence incite les propriétaires concernés et leurs locataires éventuels à stationner sur la voie publique en stationnement interdit.... Les P.V vont tomber, alors attention... ! La municipalité pourra faire le déneigement après prise d'un arrêté, mais les frais seront à la charge des propriétaires.

Toutes les réalisations qui se sont faites sont déjà décrites dans votre journal, que Mr le Maire prend plaisir à lire, et il ne trouve plus grand-chose à rajouter. La rénovation du plan de circulation dans le centre de Châtel, constitue un grand chantier. Celui-ci s'étalera sur 4 ans. La municipalité a décidé de faire pour chaque tranche le gros du travail à l'automne, et les finitions au printemps. Aucune opération d'envergure ne se fera en hiver ni en été ce qui devrait satisfaire tout le monde. La 1ère tranche coûtera 800.000 €, chaque tranche a un coût de 400.000 à 800.000 €.

Une nouvelle salle de spectacle « LA MUSARDIERE » a été réalisée sous la Télécabine de Super Châtel, elle est sonorisée, comporte les installations vidéo constituant actuellement la référence, des sièges en gradin. Une belle salle en résumé, qui est complétée par 3 petites salles de réunion à la disposition des Associations de la Commune.

L'Office du Tourisme a lui aussi fait l'objet de travaux cet automne. L'aménagement intérieur a été entièrement repensé. Un accès Internet performant a été mis à disposition et des portes à ouverture automatiques ont été installées. La salle du conseil municipal, a été refaite, changement des tentures, décoration refaite avec de belles illustrations de Châtel naguère et jadis... La renumérotation des immeubles, numérotation métrique, accompagnée du baptême des rues a été réalisée. Les arrêts des navettes ont été également rebaptisés en s'inspirant des noms historiques des lieux dits en remplacement des noms des commerces auxquels il était fait référence auparavant. Un nouvel escalier qui monte au Linga depuis le parking vers la télécabine a été installé un peu tard soit, mais les entreprises n'ont pas pu intervenir avant, car elles étaient appelées d'urgence pour une intervention sur un télésiège qui avait brûlé à la Plagne. Le parking de la Béchigne, est un projet d'utilisation temporaire d'un terrain acheté par la Commune dans l'intention de faire une piscine couverte (pour l'instant des études techniques et financières sont en cours). La municipalité a pensé y faire un parking découvert gratuit. Les travaux ont été commencés par le personnel communal, mais la neige est tombée... et la poursuite de ces travaux est reportée au Printemps 2006.

D'autres travaux de régénération des infrastructures ont été réalisés : canalisations d'eau potable, et pluviales en sous-sol ont été refaites. La station intercommunale d'épuration qui se situera à Abondance, traitera les eaux usées des 3 communes. L'investissement de 14 Millions d'Euros que représente cette station d'épuration est supporté par la Région, Le département et le syndicat intercommunal de la Vallée d'Abondance. Le prix de l'eau et de la taxe d'assainissement qui représentera, la contribution des usagers à cet investissement, augmentera en conséquence pendant les prochaines années...

Le remplacement pour Noël 2006 du télésiège des Combes est décidé (mise en place d'un 6 places débrayable). L'actuel 4 places fixes devrait être réutilisé sur le secteur de Vonnes, (Jonction Super Châtel et Linga). A Plaine Danse la piste des Rennes, a été modifiée pour la rendre plus praticable lorsqu'il y a peu de neige. Le télésiège de CHAUX FLEURIE va être remplacé par un 6 places débrayables pour Noël 2006 et sera légèrement déplacé de 70 mètres sur la gauche (départ et arrivée) pour 1,5 Million d'euros, mais cet investissement est à la charge de la Société gérant les Remontées d'Avoriaz. La parole est laissée à présent, aux résidents.

## QUESTIONS – REPONSES

### La Circulation dans la station

Le grand problème de Châtel, c'est que toutes les routes passent par le centre. Le but de la Commune est d'essayer de rejoindre toutes ces branches de l'étoile. Le projet majeur est la route qui est partitait de l'hôtel Bellevue en direction de la départementale qui descend vers le Linga, pour éviter le centre de Châtel. Mais les propriétaires des terrains, et des résidences ne l'entendent pas de cette oreille et retardent la réalisation de ces travaux...

### La route du Boude sera-t-elle en sens unique ?

Le problème principal qui se pose en ce moment est qu'en venant du Petit Châtel on est bloqué au centre par le rétrécissement de la route accédant au centre du village. Ce problème va être résolu prochainement. Deux bâtiments gênent le long de la route. Après arpentage du domaine public et du domaine privé, il s'avère que l'un des bâtiments est entièrement sur le domaine public... La demande de démolition de ce bâtiment a été faite au propriétaire, et en cas de refus de sa part, les procédures réglementaires seront engagées.

### Village qui retrouve son âme : souhait du Maire ! Qu'en est-il des pistes de VTT qui « défigurent la Montagne »

C'est vrai que le VTT est une activité qui s'est développée et la station a naturellement essayé de capter la clientèle concernée, mais on s'est vite rendu compte qu'à Châtel il était important de réserver une place aux randonneurs qui veulent profiter du calme de la montagne et il y a une incompatibilité entre les randonneurs et les vététistes qui dévalent à toute allure la montagne. C'est pour cette raison, que nous avons fait des pistes uniquement réservées aux vététistes !

Certains résidents ont l'impression que peu de choses sont faites pour les promeneurs qui veulent faire des petites promenades, exemple le chemin qui mène du lac au centre du village, le chemin s'arrête en pleine descente et les promeneurs se retrouvent dans une descente dangereuse, et doivent alors faire demi tour ou descendre dangereusement.

Pour faire des sentiers sur des propriétés privées, c'est une galère... ! Car les propriétaires n'acceptent pas la création de sentiers publics chez eux, il faut faire une DUP, exproprier et les procédures sont longues...

Actuellement nous faisons un chemin piétonnier d'Abondance jusqu'à Pré la Joux, le long de la Dranse, il faudra probablement faire une expropriation. Par contre les chemins pour les VTT, qui sont en altitude sur des propriétés municipales, ne posent pas de problème. Le VTT fait vivre les remontées mécaniques et la station en été, si les appartements ont pris de la valeur c'est un peu grâce à tout cela... Ce n'est pas facile, en tant que Maire, de gérer tout cela et de contenter tout le monde...

### Augmentation de la taxe des ordures ménagères

Le problème n'est pas spécifique à la station ! Le traitement des ordures ménagères doit être payé par ceux qui l'utilisent – le budget doit être équilibré et il faut s'attendre dans les prochaines années à de sensibles augmentations, d'ailleurs comme dans toute la France. Châtel a été largement en dessous de ce qui se pratiquait dans les autres communes, il y aura probablement un deuxième rétablissement l'année prochaine.

### Y a t' il des salles où l'on peut tirer un repas du sac ?

Il y a 3 salles : une au LINGA – une à Super Châtel et une toute nouvelle qui vient d'ouvrir à Plaine Dranse dans un petit chalet à l'arrivée des pistes au-dessus des toilettes.

### L'année dernière la station a fermé une semaine avant la fin des vacances des Parisiens malgré le bon enneigement !

Ce problème est récurrent et concerne toutes les stations de moyenne montagne. La date de fermeture de ces stations est liée aux impératifs économiques de fonctionnement des remontées en liaison avec la fréquentation réelle. Chaque zone de vacances scolaires est concernée à tour de rôle chaque année ! Ce n'est donc pas le triste privilège de la zone C qui était concernée en 2005 ! Ce qui est anormal, ce n'est pas tant la date de fermeture que le respect de ce qui est annoncé en début de saison. L'achat et la vente d'un forfait saison constitue un contrat qui doit être respecté par les deux parties, cela n'a manifestement pas été le cas en 2005 du fait d'une décision unilatérale des Portes du Soleil (ou de la station d'AVORIAZ dans le cas précis). La date de fermeture cette année est fixée au dimanche 23 avril. Bruno GILLET, Directeur des Portes du Soleil, n'a pas été informé de la fermeture prématurée par rapport à ce qui a été annoncé en 2005, car les liaisons devaient rester ouvertes jusqu'au 2 mai. Bruno GILLET, prendra des renseignements et répondra personnellement à l'auteur de cette question.

### Est-il envisagé de faire payer les sorties raquettes ?

Le conseil municipal est contre le paiement d'une redevance par les promeneurs en raquettes.

### Poubelles spéciales avec sac plastique pour les chiens-Y en aura t'il d'autres ?

Des sacs sont placés au lac de Vonnes car beaucoup de propriétaires de chiens se promènent au lac, mais les pêcheurs les utilisent aussi... Il est fort possible (et souhaité !) que cette opération soit renouvelée dans d'autres secteurs.

### Les contraventions

Mr THOULE prévient que la police municipale fera des passages fréquents route du Roïtet, et donnera au début des avertissements aux automobilistes qui stationnent le long de la route, puis après, des contraventions. Faites attention ! Un projet est à l'étude en ce moment pour éviter que cette route ne soit plus en cul sac.

### Est il envisagé de prolonger les heures d'ouverture de la piscine en été ?

Il faudrait faire un courrier pour que cette question soit posée au conseil municipal.

Gérard VAN LOO remercie M. THOULE pour son intervention, présente tous ses vœux pour l'année 2006, invite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié et laisse la parole à Bruno GILLET, qui présente son livre, qui retrace l'histoire de la vallée d'Abondance, la partie géographique, la flore, la faune, le patrimoine de la vallée, le tourisme, invitation à sortir des sentiers battus. Ce livre est à découvrir dans les magasins de la vallée. Il remercie tout le monde d'être les ambassadeurs de la vallée.



# QUOI DE NEUF DANS LE VAL D'ABONDANCE

(extrait des journaux LE DAUPHINE et le MESSAGER)

## UNE PISTE DE RETOUR DE SUPER CHATEL.

Le conseil municipal a été amené à se prononcer sur le choix pour la piste de retour de Super-Châtel. Après présentation des différentes propositions et compte tenu des contraintes administratives, techniques et financières (protection des avalanches – proximité du lac) trois possibilités ont été étudiées selon des tracés : l'un avec une arrivée haute, puis basse et enfin moyenne. Le conseil a retenu celui permettant une jonction avec le chemin existant des Fioles et la digue du lac de Vonnes ; il a formulé le souhait que cette piste soit réalisée le plus rapidement possible puisqu'elle servira de liaison avec la piste du futur télésiège de Vonnes, qui sera installé de l'autre côté de la route au-dessous de l'abreuvoir et qui devrait dans l'avenir monter en direction de l'Aity.

## VALLEE D'ABONDANCE

Attention les voleurs opèrent dans la vallée d'Abondance.

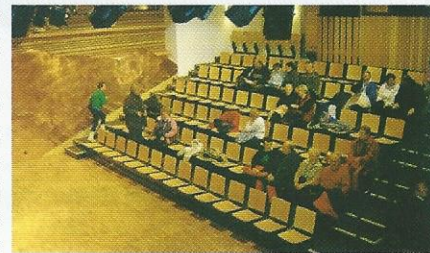
On se souvient récemment du cambriolage aux remontées mécaniques d'Abondance avec le vol d'une armoire de 300 kg et son contenu. Les vols se perpétuent dans la vallée d'Abondance ce qui nécessite aux uns, et aux autres de redoubler de vigilance, de ne pas laisser de valeurs dans les installations ou les véhicules, les auteurs sont loin d'être scrupuleux.. !

Ces jours derniers ils ont agi au presbytère d'Abondance, à la garderie et l'école de ski de la Chapelle d'Abondance. En plus des vols ils faut compter sur les dégradations occasionnées. Des plaintes ont été déposées. La prudence est de rigueur.

## DES PROJETS, MAIS PAS DE BUDGET EXTENSIBLE (les résidents ont répondu « présents » à l'invitation des vœux

Lors de la cérémonie des vœux qui s'est tenue à l'occasion de l'inauguration de la salle municipale « LA MUSARDIERE » le maire évoqua les projets à venir. La liaison des domaines skiables Super Châtel Linga, le remplacement du télésiège des Combes, la poursuite de la révision du plan local d'urbanisme.

« Un projet qui me tient à cœur et qui va devenir très vite nécessaire pour une station comme la nôtre la piscine couverte. Les six communes de la vallée ont bien voulu participer à l'étude de faisabilité mais ne peuvent donner suite à un tel projet collectif. Nous allons travailler sur ce dossier à l'échelle de notre commune ; les projets sont là, mais malheureusement les budgets ne sont pas extensibles, surtout si nous voulons stabiliser une pression fiscale déjà très forte » Il fut également question des participations financières communales au syndicat intercommunal du Val d'Abondance qui « grèvent de plus en plus nos finances communales » déclare le maire en précisant que la mise en service fin 2006 de la nouvelle station d'épuration « va se répercuter sur la participation du consommateur »



## DEUX EXPOSITIONS DEUX VISIONS DE L'ENVIRONNEMENT

Grâce au Conseil Général la Maison du Val a pu rouvrir ses portes, fermées pour cause de dégâts dus aux intempéries. Deux expositions à l'honneur. La première est présentée par un enfant du pays Mickaël Blanc, passionné par les insectes depuis son plus jeune âge ; à ses côtés Jean François Paoly de Lugin présente une soixantaine de photos sur le thème « des hommes, un lac et des montagnards » Ces portraits et ces scènes de vie sont accompagnés de textes de Claude Fourneyron. Les deux expositions sont proposées au public tous les jours, sauf le samedi et le dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

## LE DÉPARTEMENT « EVENEMENTS » SE MET EN PLACE

Le projet de création d'une nouvelle structure d'organisations d'évènements vient de voir la désignation d'un bureau. Jean Pierre VESIN devait toutefois rappeler les impératifs d'une telle organisation, à savoir que non seulement des moyens financiers conséquents seront nécessaires, mais aussi humains salariés car, souligna-t-il « les personnes qui ont des fonctions d'élus associatifs sont bénévoles avec des obligations professionnelles ».

Le Maire assura de son soutien conformément au souhait de la municipalité de voir la station être organisée dans ce secteur. Le bureau se compose ainsi : présidente Brigitte CRUZ MERMET – vice Président André DAVID, trésorière Pierrette VUARAND, trésorier adjoint Didier Beroge ; secrétaire Philippe CHARBONNEL, adjoint Patrick MARCHAND. Un bureau individualisé existera dans l'enceinte de l'office, l'association aura ses propres moyens logistiques. L'association a pour mission de coordonner les manifestations existantes (VTT, Pass-portes des Portes du Soleil, Saint Laurent, Belle Dimanche) et des événements nouveaux sans oublier les JO auxquels participeront deux membres du ski-club local.

## DES PROJETS POUR AMELIORER LA CIRCULATION

Jusqu'à présent les Châtellans résidant dans les quartiers du Roitet et du Petit Châtel devaient rejoindre la RD 22 pour se rendre à Thonon ou à Evian en passant par le Centre du village. Désormais les projets en cours de discussion remettraient au goût du jour l'étroite route du Roitet, aujourd'hui sans issue. Une route nouvelle est donc envisagée à la hauteur de la chicane, à l'entrée de la station, pour rejoindre au mieux les deux quartiers sans passer par le centre. Dans ce cadre, des négociations sont d'ores et déjà en cours pour acquérir les terrains nécessaires à la réalisation de ce projet. Un second projet étudié par la commune prévoit de faire déboucher la route du Roitet sur la départementale 22. Un projet prévoyant un accès à environ 70 mètres en amont du portique symbolisant l'entrée de Châtel semble avoir retenu l'attention du conseil, notamment du point de vue financier puisque ce tracé évitera un ouvrage de franchissement du ruisseau du « Terroit » au demeurant coûteux

## PROJECTION DE LA MEMOIRE DE CHATEL.

C'est dans le cadre d'un partenariat entre la mairie de Châtel et Léman Vidéo Projection que Gilles Brisseau et Didier Fredeveaux viennent de réaliser le film « mémoires de nos villages » avec une évocation du patrimoine historique de Châtel. Pour permettre ce travail de mémoire il fut fait appel aux Châtellans, qui ont raconté, expliqué leurs vécus, tout en confiant des documents photographiques. Ils sont un peu plus d'une vingtaine à avoir témoigné, ce qui leur valut ce vendredi de voir en entier le film qui dure un peu plus d'une heure et dont des extraits seront diffusés à la population lors de la présentation des vœux. Ces documents historiques seront ensuite mis en vente dans la station.

## CONCOURS DE PHOTOS DE L'AARCA

Le thème du concours 2005 était « LES CORNETTES DE BISES SOUS TOUS LES ANGLES » Les gagnantes de l'AARC sont : Anne Catherine SIFFER, Anne Marie DZIAK. Toutes nos félicitations aux heureuses gagnantes. Les photos seront exposées à l'Office de Tourisme de LA CHAPELLE D'ABONDANCE. Prochain concours sujet : « EFFETS DE LUMIERES » (reflet, ombre, miroitement, brume..) Envoi des clichés jusqu'au 15 octobre 2006 qui devront indiquer le lieu où a été prise la photo format 13x19 minimum (les photos numériques sont acceptées, imprimées en format 18x24 minimum) – participation 5€ par cliché. ALORS, VITE A VOS APPAREILS, et BONNE CHANCE. Site internet : valabondance.com. Les bulletins d'inscriptions sont à chercher à l'OFFICE DE TOURISME DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE.





# INFORMATION : La fermeture de la station qui était prévue le 23 avril sera repoussée au samedi 29 ou dimanche 30 avril 2006

## RESULTATS OFFICIELS DU 15<sup>ème</sup> TROPHEE DE SKI DES RESIDENTS

### RAZMOKETS FILLE

1 – ANTOINE Alexia	38,25
2 – PICOCHÉ Floriane	39,34
3 – AZZOPARDI Florine	41,44



### FILLES classées

1 – BIANCHI Marion	30,21
2 – BARBAROT Aline	32,45
3 – CORNUAU Noémie	33,09



### DAMES F1

1 – SCHOPFER Sandrine	35,30
2 – BIRARD Valentine	37,51
3 – BARBAROT Anne Sophie	37,94



### DAMES F2

1 – CORNUAU Patricia	38,77
2 – CAVEL Patricia	39,22
3 – FOUROT Catherine	42,28



### RAZMOKETS GARCONS

1 – CAMPAGNOLA Clément	36,40
2 – KELLER Ashley	36,69
3 – BENICHOU Thomas	36,73



### GARCONS classés

1 – FOUROT Jérémy	31,50
2 – MARTINET François	31,59
3 – HARTMANN Jérôme	31,86



### KADORS

1 – ROQUIGNY Nicolas	30,74
2 – ROQUIGNY Emmanuel	31,07
3 – KIEHL Mathieu	33,63



### HOMMES H1

1 – ANTOINE Marc	34,52
2 – KIEHL Fabrice	38,28
3 – DEVILLIERS Jean Michel	40,70

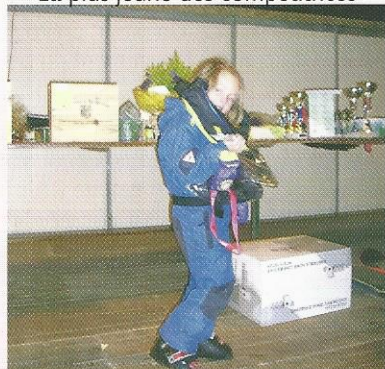


### HOMMES H2

1 – CORDONNIER Gérard	35,26
2 – MARTIN Denis	38,84
3 – BLONDEAU Olivier	38,94



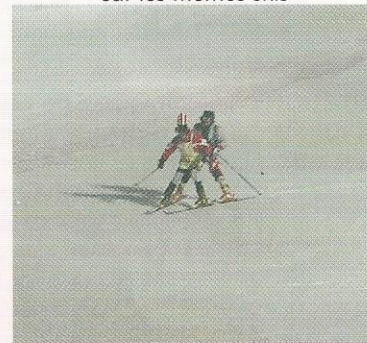
La plus jeune des compétitrices



### HOMMES CASSE BONBONS

1 – LAPLACE Pascal	33,82
2 – DONZE Adrien	34,64
3 – MAURICE Benjamin	37,13

Petite descente à deux... sur les mêmes skis



### REMERCIEMENTS POUR LES DOTATIONS DE :

MAIRIE DE CHATEL – OFFICE DE TOURISME – REMONTEES MECANIQUES – RADIO CHATEL – CREDIT AGRICOLE DE SAVOIE – CAISSE D'EPARGNE D'ALSACE – A.A.R.C.A – LA LAVANDIERE – GATITA – O PAYS DE CHATEL – LA PIVOTE – Opticien BRECHOTTE – Boucherie FAVRE – Croque Bonbons – Miel ANNE MELA – Fromager du marché – DELICES DE CHATEL- SOGESTOB – SAVOY TRANSACTION – IMMOBILIERE DU VAL – LES POTERIES DE L'ERMITAGE – INTERMARCHÉ – Boulangerie GRILLET – Pharmacie de Châtel – SHERPA – VERTIGE – Esthétique PETALE – Restaurants : PLAINE DRANSE – LA PERDRIX BLANCHE – La GALETTIERE – le FIACRE – Crêperie GRILLET – La FLAMBEE – Le PIERRIER – Les PORTES DU SOLEIL – MILLE PATES- Magasins de sports : RICHARD SPORT – GERMAIN SPORT – Daniel CRUZ – VERTICAL HORIZON – N.R.J - CREPY SPORT – TWINNER MESIERE.